

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Commune d'Oullins  
Métropole de Lyon

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 20191003\_1 du 3 octobre 2019**

Direction des Finances

---

L'an deux mille dix neuf, le trois octobre, à 19 h 00.

Le Conseil municipal dûment convoqué le , conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Clotilde POUZERGUE, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Monsieur François PERROT.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de conseillers municipaux présents : 32

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 2

Nombre de conseillers municipaux absents : 1

### PRÉSENTS :

Clotilde POUZERGUE - Gilles LAVACHE - Marianne CARIOU - Christian AMBARD - Louis PROTON - Christine CHALAND - Georges TRANCHARD - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - Anne PASTUREL - David GUILLEMAN - Sandrine GUILLEMIN - Adrienne DEGRANGE - Danielle KESSLER - Hubert BLAIN - Bruno GENTILINI - Françoise POCHON - Chantal TURCANO-DUROUSSET - Philippe SOUCHON - François-Noël BUFFET - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Blandine BOUNIOL - Bertrand SEGRETAIN - Frédéric HYVERNAT - Emilie CORTIER (FAILLANT) - Clément DELORME - Paul SACHOT - Joëlle SECHAUD - Raphael PERRICHON - Alain GODARD - Damien BERTAUD - François PERROT - Bertrand MANTELET

### ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Marcelle GIMENEZ pouvoir à Sandrine GUILLEMIN

Jérémy FAVRE pouvoir à Joëlle SECHAUD

### ABSENT(ES) :

Philippe LOCATELLI

### **Objet : Budget général 2019 - Décision modificative N°2**

---

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-11 et L.2121-29 ;

Vu l'examen du rapport :

A reçu un avis favorable en Commission finances, ressources humaines et affaires générales du 24/09/2019

Vu le rapport par lequel Madame l'Adjointe expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil municipal a voté le budget primitif 2019 le 28 mars 2019 sur des bases prévisionnelles.

A mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements soit par le virement de crédits d'un compte à un autre, soit par l'inscription de crédits nouveaux.

Ces ajustements sont les suivants :

		<b>Section d'investissement</b>	
<b>Compte</b>	<b>Objet</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
21-20-2188	Achat matériel entretien (hors autolaveuses) projet condition de travail des agents / SST	<b>40 000,00</b>	
21-020-2183	Achat matériel informatique + licences (serveurs multi-cessions)	<b>5 000,00</b>	
21-251-2181	Achat de matériel de restauration scolaire	<b>5 000,00</b>	
21-110-21533	Réseau câblé : installation de la fibre Yzeron ( Liaison CSU - passerelle Chabrières - Pont Blanc)	<b>27 000,00</b>	
21-020-2135	Travaux de réfection sur l'église d'Oullins - mesures conservatoires sur enduits	<b>21 000,00</b>	
21-823-2188	Aire de jeu du Merlo – remplacement de la cabane	<b>14 000,00</b>	
23-213-2313-118	Opération Glacière	<b>- 112 000,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

		<b>Section de Fonctionnement</b>	
<b>Compte</b>	<b>Objet</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Opérations de fonctionnement</b>			
011-412-61521	Entretien terrain Merlo - accueil FIFA	<b>10 000,00</b>	
011-412-70878	Remboursement frais entretien / financement FIFA		<b>11 182,00</b>
011-33-6228	Achat de prestation de service JEP	<b>2 000,00</b>	
011-411-60632	Achat de fourniture de petit équipement	<b>2 000,00</b>	
65-510-6574	Complément subvention 2018 - ACSO	<b>5 754,00</b>	
011-510-611	Crédits réservés POLV / mise en œuvre des préconisations du "diagnostic numérique"	<b>11 500,00</b>	
011-510-6231	Crédits réservés POLV / mise en œuvre des préconisations du "diagnostic numérique"	<b>3 000,00</b>	
74-523-74748	Financement des communes partenaires au titre du projet "diagnostic numérique"		<b>6 500,00</b>
74-523-7471	Financement des communes partenaires au titre du projet "diagnostic numérique"		<b>8 000,00</b>
65-523-6574	Crédits réservés POLV / MOE préconisations diagnostics numérique	<b>- 1 500,00</b>	
011-523-611	Crédits réservés POLV / MOE préconisations diagnostics numérique	<b>1 500,00</b>	
011-822-6261	Frais d'affranchissement ANTAI / FPS	<b>5 000,00</b>	
014-822-703894	Reversement FPS - Métropole	<b>- 13 572,00</b>	
011-020-6184	Formation agents dont formation hygiène et sécurité	<b>15 000,00</b>	
022-01-022	Dépenses imprévues	<b>- 15 000,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>25 682,00</b>	<b>25 682,00</b>

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Abstention(s) :

Joëlle SECHAUD - Jérémy FAVRE - Raphael PERRICHON - Alain GODARD - Damien BERTAUD - François PERROT - Bertrand MANTELET

**AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les virements et inscriptions nouvelles de crédits conformément au tableau proposé ci-dessus :

- en section d'investissement : 0,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes

- en section de fonctionnement : 25 682 € en dépenses et 25 682 € en recettes

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par :			
Transmission en préfecture le	/	/	
Affichage :			
du	/	/	au / /
Clotilde POUZERGUE			
Maire			
Conseillère métropolitaine			

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ À OULLINS**  
**L'an deux mille dix neuf, le trois octobre**  
**Pour extrait certifié conforme,**  
**Clotilde POUZERGUE**  
**Maire**  
**Conseillère métropolitaine**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa réception. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).*